

Achat en ligne de timbre fiscal

Le timbre fiscal à pour but de prouver qu'un administré a bien payé à une collectivité publique (État, département, commune, ou État autonome) certaines catégories de taxes ou d'impôts. Il existe, de nos jours, dans une version électronique.

Liens utiles

[Achat en ligne d'un timbre fiscal](#)